

CHAPITRE 6

L'AGRICULTURE ET LE PROJET D'AEROPORT DE NOTRE DAME DES LANDES

La zone de préemption représente 1225 hectares répartis sur quatre communes : Notre Dame des Landes, Grandchamps des Fontaines, Treillières, Vigneux de Bretagne.

Ce territoire est essentiellement rural (60% de la surface totale des quatre communes est agricole, cette proportion passe à 75% pour Notre Dame des Landes) mais est soumis à une forte influence urbaine. La population s'est fortement accrue passant de 7 360 habitants en 1975 à 15 860 en 1999.

Sur ces quatre communes, 186 exploitations agricoles représentant 300 actifs valorisent 9 400 ha. La moitié des chefs d'exploitation à temps plein ont moins de 45 ans (voir tableau I). Pour les plus âgés, le projet aéroportuaire entraîne une forte incertitude pour la transmission des exploitations.

Une production est dominante (cf. tableau II) : l'élevage, surtout laitier (21,9 millions de litres). Le projet aéroportuaire s'inscrit au cœur du bassin laitier départemental.

Les exploitations en place sont des outils solides (SAU et références laitières comparables aux exploitations d'élevage du département) avec une forte habitude de travail en commun (entraide, CUMA très développées).

⇒ **Quelques données chiffrées**

Sur les 1225 hectares de la zone de préemption, 36 exploitations sont présentes pour une part plus ou moins grande de leur surface. Ce sont des exploitations de taille importante : 78 ha en moyenne (contre 62,7 ha en moyenne pour les exploitations des 4 communes), la référence laitière moyenne est de 265 000 litres (contre 223 000 litres en moyenne sur les 4 communes et 220 000 sur l'ensemble du département). Elles sont dirigées par des gens relativement jeunes (43 ans en moyenne contre 44 pour le département). Elles emploient 72 actifs (cf. tableau III).

⇒ **Une forte incidence sur l'agriculture locale**

Le projet aéroportuaire a une très forte incidence sur l'agriculture locale.

- Le manque de clarté du dossier quant aux voies d'accès, aux nuisances, entraîne une désertification et un manque d'attrait pour la reprise d'exploitations viables.
- L'incertitude amène à différer des investissements sur les bâtiments (ex. : mise aux normes), les aménagements fonciers (drainage) et l'amélioration des conditions de travail.
- La pérennité des exploitations en place est menacée: sur les 36 exploitations concernées, 27 ont leur siège à moins de un kilomètre du périmètre de la zone, dont 6 sont à l'intérieur de ce périmètre.

⇒ **Le projet a des impacts plus larges :**

- Aujourd'hui, la pression foncière s'accroît du fait de l'urbanisation. Le projet accélérerait le processus en augmentant la concurrence entre usage agricole et usages urbains, au détriment de l'agriculture, peut-être bien au-delà de la ceinture périurbaine actuelle.
- Par ailleurs, 1,9 millions de litres de lait (sur les 6,9 millions actuellement produits par les 36 exploitations) sont attachés au foncier de la zone de préemption. Tout le monde s'interroge sur le devenir de ces droits à produire.
- La disparition d'exploitations aura des conséquences directes et indirectes sur l'emploi et l'activité économique :
 - En amont, au niveau des CUMA et des entreprises de travaux agricoles avec une profonde remise en cause de leur fonctionnement (échanges inter-CUMA menacés...), au niveau des industries d'approvisionnement également.

- En aval, au niveau des entreprises agroalimentaires (perte de lait, suppression de points de collecte...).

Un tel projet amène à s'interroger sur la place que la société entend donner à son agriculture. Garder une agriculture au nord de Nantes peut contribuer à maintenir un équilibre socio-économique et environnemental alors que le projet aéroportuaire entraînera l'accélération de la concentration industrielle et urbaine sur la métropole de Nantes/ St-Nazaire.

(Ce texte est un résumé d'une étude menée par la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique)

Tableau I : Age des actifs agricoles

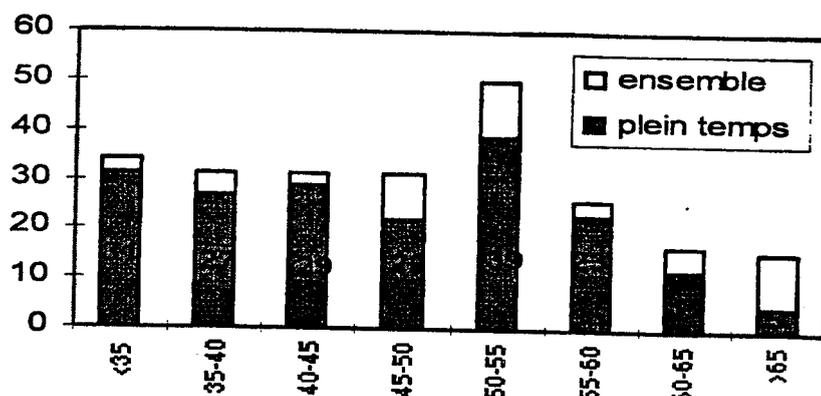


Tableau II : Potentiel de Production agricole

⇒	21,9 millions de litres de lait ⇒ 98 livreurs
⇒	1 251 vaches allaitantes pour 56 exploitations
⇒	3 300 hectares avec paiements compensatoires PAC
⇒	4 ateliers avicoles
⇒	43 ha de maraîchage, horticulture & arboriculture pour 13 exploitations
⇒	2 ateliers porcins

Tableau III : Données clés de la zone

- 36 Exploitations ont des terres dans le périmètre de préemption.
- 72 actifs agricoles ;
- 815 hectares sont situés dans la zone de préemption.
- 1,9 millions de litres de lait sont directement menacés.
- 27 sièges d'exploitations situés à proximité immédiate de la zone de préemption.

Tableau IV : Activités des exploitations à plein-temps

Lait	70%
Viande bovine	15%
Autres productions	15%

Tableau V : Périmètres d'intervention

Un périmètre d'intervention à court terme :

Notre Dame des Landes, Grandchamps des F., Vigneux de Bretagne, Treillières, Héric, Fay de Bretagne.

Un périmètre d'élargissement en fonction des projets d'infrastructure :

Cantons de Nort s/Erdre, la Chapelle s/Erdre, Blain, ...

Un périmètre des impacts indirects :

Nord Est du département, ...